

Présentation

Le portrait, édition 2011 : contexte et visées

Le présent ouvrage consiste en un catalogue de données choisies sur les familles et les personnes qui les composent. Comme pour les éditions précédentes (1999 et 2005), il contient principalement des statistiques tirées des recensements officiels, des registres de l'état civil et de quelques enquêtes-clés, notamment dans les domaines de l'activité, du revenu et des dépenses. Le recensement canadien, il faut le préciser, constitue la plus importante source de données sur les familles au regard d'une multitude de caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques, portant, pour la plupart, sur un vaste échantillon de la population (20 %). Il a lieu tous les cinq ans, et le plus récent, duquel proviennent de nombreuses données présentées dans le présent portrait, a été effectué en 2006.

Quelques statistiques émanant de fichiers administratifs complètent le tout. Elles apportent de l'information jugée intéressante pour plusieurs raisons, notamment parce qu'elle fournit un éclairage sur certaines réalités familiales et qu'elle rend compte de changements qui surviennent, et de l'incidence de divers programmes sur les familles et leurs membres.

Le ministère de la Famille et des Aînés est le principal responsable de la production de statistiques en matière de familles au Québec. Pour cette raison, des demandes de statistiques les concernant lui parviennent tant de l'interne que de l'extérieur. Parmi les requêtes les plus fréquentes figurent : le nombre de pères, la proportion de ceux-ci ayant la garde de leurs enfants, la proportion de familles où les deux conjoints travaillent ou d'enfants dont les deux parents travaillent, la réalité comparée des familles immigrantes ou autochtones, celle des régions par rapport au Québec.

Nous n'avons pas la prétention, dans ce document, de cerner tout ce qui touche la famille, loin s'en faut. Nous souhaitons néanmoins en faire une référence unique dans l'étude des familles québécoises, tant pour le chercheur et l'intervenant que pour le lecteur curieux.

Parmi les visées qui avaient été poursuivies dans les éditions précédentes, plusieurs ont guidé la présente mise à jour :

- o Accorder une attention particulière à tous les âges de la vie de même qu'aux réalités émergentes, en dépit des limites imposées par les données.
- o Offrir la possibilité de comparer certaines données de base au fil des recensements.
- o Diffuser des données complémentaires à celles existantes et plus connues en provenance d'autres ministères, tout en privilégiant l'angle « famille », notamment en ce qui concerne les familles avec enfants ou encore la situation familiale des personnes qui composent ces familles.
- o Révéler les visages non seulement de l'ensemble des familles québécoises ou de celles qui vivent en région, mais également des familles immigrantes, des familles d'identité autochtone ou des familles présentant des configurations particulières.
- o Aborder certaines réalités sous un angle inhabituel, mais révélateur.

Les changements apportés par rapport à l'édition antérieure

Afin de faciliter le suivi des tendances et de traiter éventuellement des évolutions survenues, une certaine continuité avec les éditions précédentes s'impose. Toutefois, quoique fortement inspiré de l'édition précédente, le présent portrait appelle les nouveautés ou les approfondissements suivants :

- o Lorsqu'il est question de familles avec enfants, l'accent est principalement mis, au fil des chapitres, sur les familles avec au moins un enfant mineur (0 à 17 ans) de même sur celles avec des enfants de moins de 5 ans (0 à 4 ans révolus : soit l'âge préscolaire, qui est celui de la principale clientèle des services de garde).

- o Un regard est porté sur les enfants pris en charge par le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) et sur la nature des problèmes qui les concernent.
- o Le concept de famille d'identité autochtone a dû être revu à la lumière d'une réalité mise en évidence dans l'édition précédente, soit le fait que la moitié des couples dits « autochtones » sont formés d'un conjoint d'identité autochtone et d'un conjoint d'identité non autochtone.
- o La prise en compte des caractéristiques (démographiques et socioéconomiques, notamment) des familles immigrantes ou autochtones s'avère plus fréquente.
- o Des renseignements supplémentaires sont livrés sur les familles recomposées, sur la nature des déficiences chez les enfants ayant droit au supplément pour enfant handicapé, et sur les ménages, les adultes et les enfants prestataires, entre 2003 et 2009, des programmes d'aide financière de dernier recours.
- o L'intérêt pour les modalités de vie des jeunes de 15 à 34 ans est maintenu dans cette édition, mais s'y ajoutent d'autres catégories de personnes, soit les enfants mineurs et les aînés.
- o Malgré la non-disponibilité de données complètes en matière de garde des enfants à la suite d'une séparation ou d'un divorce, des données partielles ont retenu l'attention, soit celles portant sur la situation familiale des adolescents par rapport à la garde, mais également celles émanant du ministère de la Justice et qui concernent les jugements de la cour prévoyant une pension alimentaire pour enfants (cas de divorce ou de dissolution d'une union libre ou autre).
- o Certaines données sur les aînés, telles celles sur les modalités de vie ou portant sur la population qui vit dans un ménage privé ou dans un ménage collectif, sont déclinées plus finement par sous-groupes d'âge, chez les 65 ans ou plus.
- o L'avènement du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) en 2006 a incité à l'examen des événements pris en compte par ce régime, de leur nature et de certaines caractéristiques de base des prestataires.
- o Auparavant, la situation des hommes et des femmes en couple (sous l'angle du revenu, de l'emploi du temps) n'était examinée que pour l'ensemble des hommes et des femmes. La présente édition poursuit ce qui avait été commencé au chapitre de la scolarité ou de l'activité des pères et des mères et se consacre, en plus, à l'examen de la situation au sein du couple¹. Grâce à un apport nouveau de données sur le revenu et l'emploi du temps, il est donc maintenant question de l'homogamie des couples, cela faisant référence au degré de ressemblance des conjoints au sein d'un couple. Du même coup, on présente, au regard des catégories retenues, des typologies de familles permettant de situer l'importance plus ou moins grande d'un groupe ou d'un autre dans la société québécoise (par exemple, combien de couples sont faits d'une conjointe en emploi et d'un conjoint inactif?); l'une de ces typologies, présentant les familles sous l'angle de l'activité et du régime de travail de chacun des conjoints, nous a été fortement utile dans l'analyse de l'emploi du temps de chacun des conjoints en matière de travaux ménagers et de soins aux enfants.

HOMOGAMIE ET HÉTÉROGAMIE DES COUPLES

On parle d'homogamie lorsque les partenaires d'un couple présentent certaines caractéristiques communes : sociales, physiques, psychiques, etc., et d'hétérogamie, dans le cas contraire*.

Dans les décennies antérieures, ce concept renvoyait, dans les études, à des personnes mariées, mais dans ce portrait, et compte tenu de l'importance des couples en union libre au Québec, toutes les personnes vivant en couple sont retenues. L'analyse descriptive y repose sur les caractéristiques suivantes des partenaires : la scolarité, l'activité, le revenu et l'emploi du temps ou le partage des tâches.

* D'après Louis HENRY, Dictionnaire démographique multilingue, Liège, OrdinaÉditions, 1981, cité par Benoît Laplante (INRS), cours « Fécondité et famille », séance du 24 septembre 2009, maîtrise et doctorat en démographie, http://labep.ucs.inrs.ca/laplanteb/DMO6500/DMO6500A2009_Cours_4.ppt.

1. Il faut toutefois préciser que la variable du plus haut niveau atteint de scolarité, qui était celle retenue en matière de scolarité dans l'édition de 2005, a disparu du recensement, et a cédé sa place au plus haut diplôme obtenu. Cela limite la comparaison avec le recensement précédent, malgré des résultats qui abondent dans le même sens.

- o Au chapitre de l'emploi du temps, l'édition actuelle fournit des données supplémentaires sur les parents d'enfants mineurs, aux différents âges de l'enfance et de l'adolescence. Par surcroît, le fait d'être marié ou en union libre, d'être actif sur le marché du travail ou non, à temps plein ou à temps partiel, est mis en rapport avec le degré d'implication des pères et des mères en matière de travaux ménagers et de soins aux enfants.
- o Les données retenues sur le logement et les ménages, de même nature que celles de l'édition antérieures, sont déclinées plus finement et mettent l'accent sur la situation de diverses configurations familiales, c'est-à-dire le type de famille, la présence ou non d'enfants, l'âge des enfants et l'âge du plus jeune des conjoints.
- o Le volet portant sur les conditions de vie est assorti d'un thème nouveau : le mode de transport entre le domicile et le lieu de travail. Quels moyens de transport sont les plus fréquemment utilisés? Qui utilise davantage tel ou tel moyen de transport, dans la famille, aux différents âges de la vie? Qu'en est-il dans les régions? Qu'en est-il pour les parents seuls ou les personnes hors famille? Autant de questions qui sont au cœur de cette section.
- o Les avoirs et les dettes des familles économiques de même que les faillites personnelles constituent les ajouts majeurs du volet consacré aux dépenses des ménages.
- o Rendre compte des réalités en émergence, mais incontournables, et ce, dans la mesure où des données fiables sont disponibles, demeure une des visées de ce portrait. Cela justifie donc l'intérêt de se pencher sur le taux de branchement des ménages à Internet selon certaines caractéristiques socioéconomiques des personnes. On s'intéresse, par la suite, à la jeune génération, celle née entre 1984 et 1996 (12-24 ans en 2009), dite la génération C (communication, connexion, clic, etc.). Celle-ci arrive ou arrivera sur le marché du travail dans la prochaine décennie. Significativement différente des précédentes en ce qu'elle est « branchée », elle se distingue par son utilisation généralisée des technologies de l'information dans les diverses activités de la vie quotidienne. Un regard est donc posé sur ces jeunes selon le nombre d'heures qu'ils consacrent par semaine aux technologies de l'information et la nature des activités en ligne qu'ils pratiquent.
- o Le dernier chapitre du Portrait est présenté à titre exploratoire, les données retenues étant assorties d'un bémol par Statistique Canada. Il s'agit de la perception qu'ont les adultes recensés quant aux limitations d'activités qui affectent leur vie quotidienne, selon qu'ils vivent dans une famille ou hors famille. C'est la fréquence de ces limitations aux différents âges qui est observée.

Les limites et contraintes de ce portrait

Comme pour les éditions précédentes, il ne faut jamais perdre de vue que les données choisies restent tributaires du cadre de référence propre à la source dont elles sont issues. Les termes famille et enfant, par exemple, peuvent correspondre à une réalité autre que celle qu'ils semblent couvrir de prime abord. Ainsi, une famille de recensement n'a pas nécessairement d'enfant. Par famille sans enfant, on peut, par ailleurs, faire référence à deux réalités : une famille où aucun enfant n'est né, comme une famille qui a eu un ou plusieurs enfants qui ont tous quitté le foyer familial. De même, un enfant d'une famille de recensement peut avoir 70 ans, tandis qu'un jeune vivant dans un centre pour handicapés ou dans un établissement pour enfants et mineurs n'entre pas dans la définition d'enfant d'une famille de recensement. Aussi importe-t-il de vérifier chaque fois la section *Principales notions, définitions et particularités des données* placée au début de chacun des volets, ou le glossaire à la fin du document, afin de bien situer le sens à conférer aux statistiques.

De la même façon, toute l'information livrée en matière d'homogamie des couples et d'« égalité » entre les hommes et les femmes, que ce soit au chapitre de la scolarité, des travaux ménagers, des soins aux enfants ou du revenu, repose, il ne faut jamais l'oublier, sur les catégories retenues. Celles-ci constituent un arbitraire nécessaire, et les résultats en demeurent, sans contredit, tributaires.

L'utilisateur se doit également de prendre connaissance de la brève analyse qui accompagne la plupart des tableaux et figures. D'un caractère purement descriptif, celle-ci considère souvent simplement un ou deux aspects. Elle a pour objet de faciliter la compréhension et l'interprétation des statistiques.

NOMBRES ET POURCENTAGES

Comme les données sont en général extraites du Recensement du Canada ou d'enquêtes, il ne faut pas se surprendre que les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent de 5, 10, 15 unités ou même davantage. Il ne s'agit pas d'erreurs de calcul, comme on pourrait le penser de prime abord. Les arrondissements aléatoires de Statistique Canada pour des raisons de confidentialité, la suppression de données pour une population de taille trop réduite, mais l'inclusion de ces dernières dans les sous-totaux présentés, figurent parmi les principaux facteurs explicatifs.

Par ailleurs, dans les commentaires, lorsqu'on a fait des regroupements de valeurs (ex. : la catégorie « familles disposant de 60 000 \$ ou plus par an » regroupe quatre sous-groupes de valeurs), on a choisi de présenter les pourcentages dérivés de la somme des nombres absolus plutôt que de sommer les pourcentages de chaque sous-groupe de valeurs. Les résultats obtenus avec les deux approches peuvent différer de 0,1 point de pourcentage, à cause des arrondissements.